

Rapport annuel

2012-2013

<http://rapportannuel.csdhr.qc.ca/2012-2013>



Commission scolaire
des Hautes-Rivières



[BIENVENUE!](#) [COMMISSION SCOLAIRE](#) [RÉSULTATS](#) [FINANCES](#) [COUPS DE COEUR](#) [COMMUNICATIONS](#)

RAPPORT ANNUEL 2012-2013

La Commission scolaire des Hautes-Rivières est heureuse de vous accueillir sur le site de son rapport annuel 2012-2013



BIENVENUE

FAITES VOTRE SÉLECTION

En bref

EN SAVOIR PLUS

Résultats

EN SAVOIR PLUS

Coups de coeur

EN SAVOIR PLUS

210, RUE NOTRE-DAME, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU (QUÉBEC) J3B 6N3

TOUS DROITS RÉSERVÉS 2014.



Plan du site

- **Bienvenue**
 - Regard sur une année exceptionnelle...
 - Repères utiles
- **Commission scolaire**
 - En bref
 - Rôle et mission
 - Structure
 - Services
 - Démocratie
 - Protectrice de l'élève
 - Intimidation et violence
- **Résultats**
 - Orientation 1 - L'élève,
 - Orientation 2 - Le personnel
 - Orientation 3 – Les parents
 - Orientation 4 - La communauté
- **Finances**
 - Les états financiers
 - Les ressources technologiques
 - Le parc immobilier
- **Coups de cœur**
 - Des élèves inspirants!
 - Entrepreneuriat scolaire
 - La Vague Rose
 - Grand défi Pierre Lavoie
 - Nos commissaires à l'honneur
 - Passe-partout : un colloque mémorable
 - Le Salon des Familles Pro Études
- **Communications**
 - Une année bien remplie!
 - Communiqués de presse publiés en 2012-2013



**Commission scolaire
des Hautes-Rivières**

BIENVENUE



Commission scolaire
des **Hautes-Rivières**



BIENVENUE!

Regard sur une année exceptionnelle...



Nous sommes heureux de vous accueillir sur le site de notre rapport annuel 2012-2013.

La dernière année scolaire a été, pour la Commission scolaire des Hautes-Rivières, une étape importante à l'égard de sa vie corporative.

En effet, cette année marque la fin de notre plan stratégique et l'arrivée d'un nouveau directeur général aux commandes de notre organisation. C'est donc le moment de porter un regard sur le chemin parcouru depuis 2008 et la destination que nous nous étions fixée.

Forts de ces résultats, nous serons prêts à nous projeter vers de nouveaux sommets, en misant sur nos forces pour relever les défis afin que nos élèves jeunes et adultes puissent réaliser les rêves qu'ils ont imaginés.

Le rapport annuel permet donc de jeter un regard à la fois critique et constructif sur les résultats obtenus et les moyens mis en place pour atteindre les objectifs que nous nous étions fixés collectivement.

Avec courage et humilité, nous adapterons, modifierons ou innoverons pour aller encore plus loin.

Le plan stratégique est l'outil par lequel nous convenons des priorités qui auront pour objectif d'améliorer la réussite de nos élèves.

Il doit demeurer la pierre angulaire de nos décisions et de nos actions. Dans notre monde complexe où les enjeux sont multiples, il est facile de se perdre. Le focus de nos actions doit demeurer en lien avec les orientations et les objectifs de notre plan stratégique.

Les décisions doivent contribuer à améliorer les conditions de réussite de nos élèves, à augmenter le niveau de diplomation et à diminuer le taux de décrochage.

La production du rapport annuel est aussi une belle occasion de remercier l'ensemble du personnel pour le travail réalisé, les efforts fournis et la passion investie envers nos élèves.

Merci aux parents qui ont choisi nos écoles et nos centres et qui nous confient ce qu'ils ont de plus précieux chaque matin.

Merci également à nos élèves, jeunes et adultes, qui animent nos écoles et nos centres. Et enfin, un merci particulier à nos partenaires qui contribuent à la réalisation de notre mission éducative.

Andrée Bouchard
Présidente

Éric Blackburn
Directeur général

Repères utiles

Les résultats indiqués à notre rapport annuel sont présentés en fonction des quatre orientations de notre plan stratégique, lesquelles sont en lien avec l'élève, le personnel, les parents et la communauté :

<p>Orientation 1 L'élève, agent de changement dans la société Travailler ensemble au développement du plein potentiel de l'élève, jeune ou adulte, pour assurer sa réussite.</p>	<p>Orientation 2 Le personnel, maître d'œuvre du changement Œuvrer au sein d'une communauté éducative où la compétence, l'engagement et l'innovation contribuent à la réussite de l'élève.</p>
<p>Orientation 3 Les parents, partenaires essentiels à la réussite de l'élève Développer une culture de collaboration avec les parents pour une plus grande réussite de l'élève.</p>	<p>Orientation 4 La communauté, complice de la réussite de l'élève S'associer à nos partenaires afin de participer au développement et au rayonnement de notre communauté pour une plus grande réussite de l'élève.</p>

(Cliquez sur un carré pour plus d'informations)

210, RUE NOTRE-DAME, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU (QUÉBEC) J3B 6N3

TOUS DROITS RÉSERVÉS 2014.



Commission scolaire



Commission scolaire
des Hautes-Rivières



Commission scolaire
des Hautes-Rivières

BIENVENUE! **COMMISSION SCOLAIRE** RÉSULTATS FINANCES COUPS DE COEUR COMMUNICATIONS

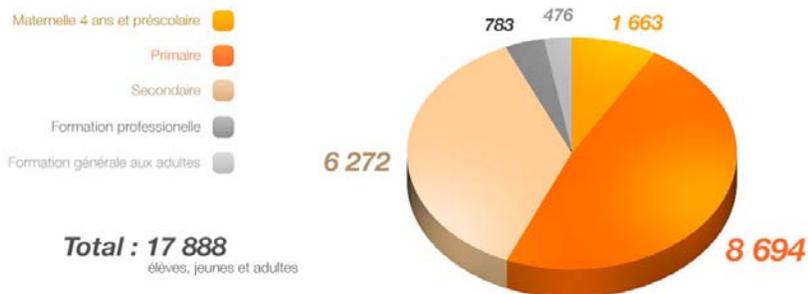
EN BREF



En 2012-2013, la Commission scolaire des Hautes-Rivières c'est :

- 17 888 élèves jeunes et adultes;
- 36 écoles primaires;
- 7 écoles secondaires;
- 1 école à vocation particulière;
- 2 centres de formation professionnelle;
- 2 centres d'éducation des adultes;
- 1 371 enseignants;
- 2 456 employés.

Portrait de notre clientèle étudiante



16 629 élèves au total ont fréquenté l'ensemble de nos écoles primaires et secondaires en 2012-2013. C'est une diminution de 131 élèves par rapport à la même date l'année précédente.

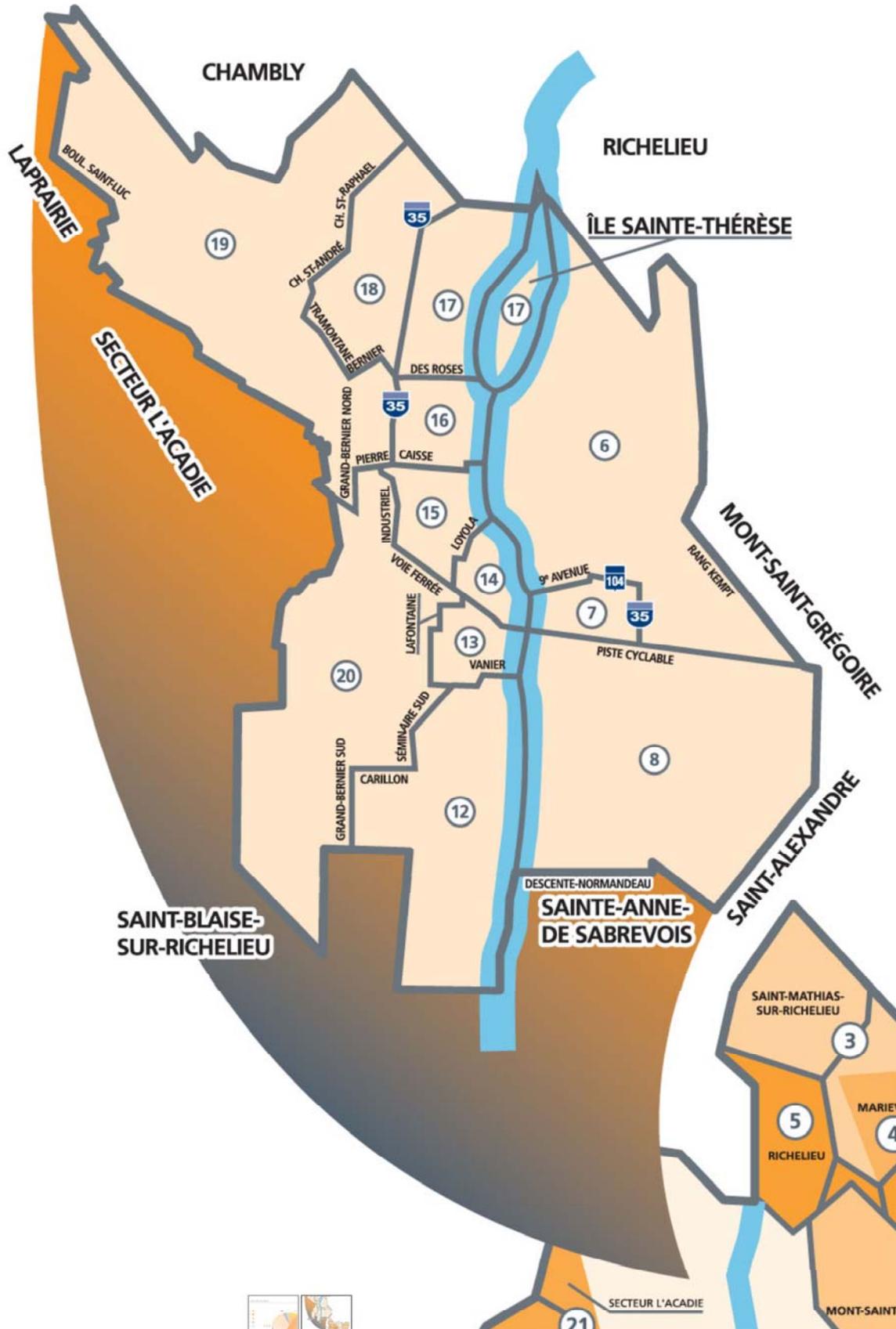


Notre territoire s'étend sur **1 468 kilomètres carrés**, couvre **23 municipalités** et **3 MRC**.

Cliquez sur la carte pour l'agrandir.



Et



16 €
élèv



<



>



RÔLE ET MISSION



La mission de la Commission scolaire, telle que définie dans la Loi sur l'instruction publique, consiste à :

- **organiser** les services éducatifs;
- **promouvoir** et **valoriser** l'éducation publique;
- **veiller à la qualité** des services et à la réussite des élèves;
- **contribuer au développement** social, culturel et économique de la région.

Le siège social de la Commission scolaire, c'est un centre d'expertise unique, au service et à proximité des écoles, leur permettant de se consacrer à leur mission.

Notre rôle c'est de s'assurer que tous les élèves de notre territoire, quel que soit leur bagage et leur réalité économique, puissent avoir accès équitablement à des services d'éducation de la plus haute qualité pour se développer.

C'est d'offrir aux adultes et aux entreprises des services pour parfaire leurs connaissances et leurs compétences. C'est rendre ces services le plus efficacement possible, en respect des lois et des règlements en vigueur.

Pour en savoir davantage sur le rôle d'une commission scolaire et son fonctionnement, visitez le site www.desforcesquisadditionnent.ca.

210, RUE NOTRE-DAME, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU (QUÉBEC) J3B 6N3

TOUS DROITS RÉSERVÉS 2014.





STRUCTURE

Au Québec, c'est le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) qui détermine le cadre de l'éducation des élèves.



Par la Loi sur l'instruction publique, le gouvernement du Québec confie à la Commission scolaire le pouvoir de mettre en oeuvre les services nécessaires à la réussite des élèves.

La Commission scolaire assure **une répartition équitable des ressources allouées** par le Ministère auprès de tous les établissements de son territoire en tenant compte de la réalité de chacun et des besoins des élèves.

L'école dispense les services d'enseignement à ses élèves, et la Commission scolaire lui fournit un soutien financier, humain, technique, logistique et organisationnel pour le faire avec efficacité. La Commission scolaire comprend un volet politique (le conseil des commissaires) et un volet administratif (le personnel).



Pour en savoir davantage sur le rôle d'une commission scolaire et son fonctionnement, visitez le site www.desforcesquisadditionnent.ca/mission/.

210, RUE NOTRE-DAME, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU (QUÉBEC) J3B 6N3

TOUS DROITS RÉSERVÉS 2014.





BIENVENUE! **COMMISSION SCOLAIRE** RÉSULTATS FINANCES COUPS DE COEUR COMMUNICATIONS

SERVICES



Éric Blackburn
Directeur général



François Lafortune
Directeur général adjoint



Dominique Lachapelle
Directrice générale adjointe



Mario Champagne
Directeur, Service du secrétariat
général et des communications



Christian Hinse
Directeur, Service des ressources
éducatives aux jeunes



Lise Lalonde
Directrice, Service des ressources
éducatives aux adultes et
à la formation professionnelle



François Bergeron
Directeur, Service des ressources
matérielles et du transport scolaire



Katleen Loiselle
Directrice, Service des
ressources humaines



Sylvie Mondat
Directrice, Service des
ressources financières



Michèle Laberge
Directrice, Service des
technologies de
l'information

Chez nous, au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, notre expertise est regroupée au sein des équipes suivantes :

Direction générale : vision, planification, direction administrative, reddition de comptes, gestion avec le MELS, encadrement des directions d'établissement, etc.

Service des ressources éducatives aux jeunes : développement et répartition des activités éducatives, recherche et développement pédagogique, formation, création de matériel de soutien à l'enseignement, organisation et répartition des services complémentaires, etc.

Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle : développement des activités éducatives, gestion des inscriptions, reconnaissance des acquis, etc.

Technologies de l'information : soutien et entretien des systèmes informatiques, implantation et développement des applications pédagogiques, développement de réseau de télécommunication, etc.

Secrétariat général et communications : procès-verbaux du conseil des commissaires et du comité exécutif, archives, accès à certains documents de la Commission scolaire, dossiers légaux, assurances, plans de mesures d'urgence, traitement des plaintes, communications avec les médias, les parents, le personnel et l'ensemble de la population, etc.

Ressources humaines : dotation de personnel, administration des conventions collectives, santé et sécurité, plan de développement du personnel, programme d'insertion professionnelle, etc.

Ressources financières : gestion des fonds, perception des taxes, élaboration des budgets, suivis budgétaires, etc.

Ressources matérielles et transport scolaire : entretien physique et préventif, réparation des équipements et des bâtiments, construction, développement durable, transport des élèves, etc.



210, RUE NOTRE-DAME, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU (QUÉBEC) J3B 6N3

TOUS DROITS RÉSERVÉS 2014.





DÉMOCRATIE

Le conseil des commissaires

Les commissions scolaires figurent parmi les organisations où la démocratie est très vivante et où le rôle des représentants de la population est si important qu'il est inscrit et confirmé dans la Loi sur l'instruction publique.

Des représentants élus sont présents à tous les niveaux de la gestion de chacun de nos établissements et de la commission scolaire. À l'école même (avec le conseil d'établissement) et à la commission scolaire (avec le conseil des commissaires et les représentants du comité de parents et du comité EHDA). Les commissaires scolaires sont les représentants élus par la population pour faire entendre sa voix dans le système public d'éducation, en conformité avec la loi.

Le conseil des commissaires a notamment pour tâche :

- de veiller à ce que la commission scolaire exerce les fonctions et les pouvoirs qui lui sont confiés par la Loi sur l'instruction publique;
- d'adopter le plan stratégique, ainsi que les politiques, tant pédagogiques qu'administratives, nécessaires à son fonctionnement;
- de définir les orientations et les priorités;
- de décider de la position de la commission scolaire dans les dossiers d'importance;
- d'assurer le contrôle du respect des lois et des règlements;
- de rendre compte de la qualité des services rendus à la population.

Un **code d'éthique** et de déontologie régit l'implication des commissaires dans notre commission scolaire, qui sont au nombre de 23, 21 élus et 2 commissaires-parents. Conformément à l'article 175.1 de la Loi sur l'instruction publique, nous indiquons **qu'aucune situation n'a été traitée** à l'égard de ce règlement pour l'année 2012-2013.

Les commissaires qui composent le conseil depuis les dernières élections sont :



Bouchard, Andrée
Présidente
Circonscription 13
boucharda@csdhr.qc.ca



Boudreau, Pierre,
Vice-président
Circonscription 20
boudreaup@csdhr.qc.ca



Tessier, Lynda
Circonscription 01
tessierly@csdhr.qc.ca



Surprenant, Stéphane
Circonscription 02
surprenants@csdhr.qc.ca



Farès, Magda
Circonscription 03
faresm@csdhr.qc.ca



Brière, Monique
Circonscription 04
brierem@csdhr.qc.ca



Darche, Jacques
Circonscription 05
surprenants@csdhr.qc.ca



Bessette, Réjean
Circonscription 06
bessetter1@csdhr.qc.ca



Monty, Claude
Circonscription 07
montyc@csdhr.qc.ca



Soutière, Lise
Circonscription 08
soutierel@csdhr.qc.ca



Mercier, Luc
Circonscription 09
mercierl3@csdhr.qc.ca



Arseneault, Nadine
Circonscription 10
arseneaultn1@csdhr.qc.ca



Pineault, Yvon
Circonscription 11
pineaulty@csdhr.qc.ca



St-Laurent, Eryck
Circonscription 12
stlaurent@csdhr.qc.ca



Tomlinson, Annik
Circonscription 14
tomlinsona@csdhr.qc.ca



Blais, Marlène
Circonscription 15
blaism1@csdhr.qc.ca



Aerts, Michel
Circonscription 16
aertsm@csdhr.qc.ca



Ouellette Langlois, Johanne
Circonscription 17
ouellettej@csdhr.qc.ca



Blais, François
Circonscription 18
blaisf@csdhr.qc.ca



Rousselle, Sylvie
Circonscription 19
rousselles@csdhr.qc.ca



Merlo, Erminias
Circonscription 21
merloe@csdhr.qc.ca



Côté, Manon
Niveau secondaire
cotem@csdhr.qc.ca



Boulay, Sonia
Niveau primaire
boulays@csdhr.qc.ca

L'année scolaire 2012-2013 en revue

En 2012-2013, les commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières ont tenu 12 séances publiques et 24 comités de travail. De plus, des commissaires ont siégé sur plusieurs comités, dont les suivants :

- comité d'appréciation du directeur général
- comité de révision de décisions
- comité consultatif du transport
- comité pour la conservation du parc immobilier
- comité de gouvernance et d'éthique
- comité de vérification
- comité des ressources humaines
- comités de sélection
- comité pour le plan triennal des investissements
- table des partenaires communautaires en développement social du bassin de Chambly

- Loisirs et sports Montérégie
- Association canadienne de langue française (ACELF)
- Société pour la promotion d'événements culturels du Haut-Richelieu (SPEC)
- comité exécutif
- conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec
- Centre de plein air l'Estacade
- Centre de formation en entreprise et récupération (CEFER) de la Polyvalente Marcel-Landry
- Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
- Centre de prévention du suicide du Haut-Richelieu
- Maison de la culture du Coeur de la Montérégie

Principales décisions du conseil des commissaires en 2012-2013 :

- conclusion d'ententes avec des fédérations sportives pour certains programmes Sports-Études (natation, patinage artistique et gymnastique)
- appui au Centre d'interprétation des énergies renouvelables de Richelieu à l'égard d'une demande d'aide financière auprès du Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada
- appui au projet d'agrandissement de l'aréna Marcel-Larocque de Saint-Jean-sur-Richelieu (secteur Iberville)
- vente de terrains en faveur de la Ville de Marieville
- engagement d'un substitut au protecteur de l'élève
- conclusion du contrat pour la construction de la nouvelle école primaire de Marieville
- engagement de monsieur Éric Blackburn, directeur général
- modifications des services éducatifs offerts par les écoles primaires de Marieville
- modifications des bassins de fréquentation des écoles primaires de Marieville
- adoption de la politique d'admission et d'inscription des élèves
- adoption des calendriers scolaires
- nomination des vérificateurs externes
- désignation du responsable de l'observation des règles contractuelles pour la Commission scolaire
- conclusion du contrat pour l'agrandissement de l'école Aux-Quatre-Vents
- dénonciation des compressions budgétaires dans le réseau des commissions scolaires par le Gouvernement
- adoption de la structure administrative des cadres
- adoption d'un document d'intention pour la fusion des écoles Providence et Sacré-Cœur (secteur Saint-Luc)
- adoption des plans d'effectifs
- nomination d'un représentant au conseil d'administration de la Maison de la culture du Cœur de la Montérégie
- adoption des circonscriptions électorale en vue des élections scolaires du 2 novembre 2014
- attribution du nom de la nouvelle école à Marieville, soit l'école de Monnoir
- adoption du budget de la Commission scolaire

Le comité de parents

En 2012-2013, la présidence du comité de parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières était assumée par **monsieur Pascal Charland**, représentant de l'école Sacré-Coeur (secteur Iberville).

Le comité de parents est institué en vertu de l'article 189 de la Loi sur l'instruction publique. Formé d'un représentant de chaque école primaire et secondaire, les membres sont élus par chacune des assemblées générales de parents qui ont lieu en début d'année scolaire.

Formé des parents, pour les parents, le comité est le seul comité permanent obligatoire constitué uniquement de parents. [Affilié à la Fédération des comités de parents du Québec](#), le comité est voué à la défense des intérêts des parents, à l'expression de leurs besoins et à la promotion de leur participation.

Les représentants parlent au nom des parents de l'établissement qu'ils représentent. Les réunions du comité sont publiques et se tiennent à la bibliothèque de la Polyvalente Marcel-Landry. L'horaire des réunions ainsi que l'ordre du jour et les procès-verbaux de chacune d'elles sont publiés sur le site de la Commission scolaire. Bien que le comité de parents soit un comité consultatif de la commission scolaire, son influence est grande puisqu'il est le reflet de la volonté de ceux qui sont là pour représenter l'ensemble des parents.

Selon l'article 192 de la Loi sur l'instruction publique, le comité de parents a pour fonction:

- de promouvoir la participation des parents aux activités de la commission scolaire et de désigner à cette fin les parents qui participent aux divers comités formés par la commission scolaire;
- de donner son avis sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible de la commission scolaire;
- de transmettre à la commission scolaire l'expression des besoins des parents identifiés par les représentants des écoles et par le représentant du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ;
- de donner son avis ou recommandations à la commission scolaire sur toute question qu'elle est tenu de lui soumettre.

Le comité de parents doit être consulté sur plusieurs sujets dont les suivants : le calendrier scolaire, la répartition des services éducatifs, les critères d'inscription des élèves et les plans de répartition des élèves (art 193 LIP).

Le comité EHDAA – Élèves handicapés ou avec des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage

Le comité EHDAA en 2012-2013 était présidé par **madame Karine Girard**. Le Comité EHDAA a pour mandat de transmettre des recommandations à la Commission scolaire sur la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et sur l'affectation des ressources financières pour les services à ses élèves.

Il peut aussi donner son avis à la commission scolaire sur l'application du plan d'intervention à un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Le comité s'intéresse à tout ce qui touche au vécu des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et demeure disponible et ouvert à toutes les préoccupations des parents.

Ce comité est composé majoritairement de parents d'enfants handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et rassemble des représentants de toutes les catégories d'employés, de représentants d'organismes qui dispensent des services à ces élèves ainsi que d'un directeur d'école. Les réunions du comité ont lieu une fois par mois.

Le conseil d'établissement



En 2012-2013, **241 parents ont été élus pour siéger** au conseil d'établissement de l'école fréquentée par leur enfant.

Chaque conseil d'établissement est formé de représentants élus des parents et de la communauté, d'enseignants, de membres du personnel de l'école ainsi que d'élèves, lorsqu'il s'agit d'une école qui accueille des classes de 4e et 5e secondaire.

Le rôle du conseil d'établissement est d'analyser la situation de l'école ou du centre, de déterminer les orientations pour améliorer la réussite des élèves en fonction des caractéristiques du milieu. Il a aussi pour responsabilité d'adopter le projet éducatif et d'adopter ou d'approuver un grand nombre de décisions essentielles au fonctionnement de l'école ou du centre. Le conseil d'établissement doit informer annuellement son milieu des services offerts par l'établissement et il doit rendre compte de leur qualité.

L'organisme de participation des parents (OPP)

L'assemblée des parents de chaque établissement peut décider ou non de former un organisme de participation des parents (OPP). Elle en détermine le nom, la composition et les règles de fonctionnement et en élit les membres (art. 96). L'organisme de participation des parents a pour objectif de promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école, ainsi que leur participation à la réussite scolaire de leur enfant (art. 96.2). L'organisme de participation des parents peut donner son avis aux parents du conseil d'établissement sur tout sujet qui concerne les parents ou à propos des sujets pour lesquels les parents du conseil d'établissement le consultent (art. 96.3).

210, RUE NOTRE-DAME, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU (QUÉBEC) J3B 6N3

TOUS DROITS RÉSERVÉS 2014.





PROTECTRICE DE L'ÉLÈVE

Tout au cours du cheminement scolaire de leur enfant, il peut survenir des situations où les parents soient en désaccord avec des décisions prises par un enseignant, un intervenant de l'école ou une direction d'établissement.

La Commission scolaire a mis en place un processus pour faciliter la communication qui priorise le règlement des différends avec les premiers intervenants concernés.

Il faut d'abord favoriser la communication authentique avec les intervenants impliqués. Une bonne communication permet de régler la plupart des situations.



La protectrice de l'élève n'est pas une représentante des parents, ni de la commission scolaire.

La protectrice de l'élève a pour rôle d'entendre le plaignant sur le sujet de sa plainte, **après que celui-ci ait épuisé les recours disponibles à la commission scolaire**. Elle fait enquête et elle peut rencontrer les personnes concernées et consulter divers documents. Elle ne peut pas réviser ou modifier les règlements, politiques et conventions collectives de la commission scolaire ni modifier les décisions des écoles ou de la commission scolaire.

Dossiers traités au cours de l'exercice 2012-2013

Au cours de cet exercice, dix-neuf (19) demandes ont été adressées à la protectrice de l'élève. Une demande peut contenir des objets différents.

Consultations

Les consultations représentent dix-huit (18) des dix-neuf (19) demandes reçues. Ce constat s'explique, entre autres, par le fait que la protectrice de l'élève est une instance de dernier recours. Le service de traitement des plaintes de la commission scolaire, efficace et à l'écoute des parents, contribue au faible taux de plaintes officielles. Dans tous les cas, les demandeurs n'avaient pas épuisé l'ensemble des recours mis à leur disposition par la commission scolaire.

Plainte

Une plainte jugée non fondée contenant deux objets a été reçue.

Pour consulter le rapport annuel de la protectrice de l'élève, [cliquez ici](#).

210, RUE NOTRE-DAME, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU (QUÉBEC) J3B 6N3

TOUS DROITS RÉSERVÉS 2014.



CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES

RAPPORT ANNUEL DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

ANNÉE 2012-2013

PASCALE LEGAULT
PROTECTRICE DE L'ÉLÈVE

31 OCTOBRE 2013

INTRODUCTION

Ce troisième rapport annuel du Protecteur de l'élève est déposé au Conseil des commissaires de la commission scolaire en conformité du Règlement sur la procédure d'examen des plaintes établie par une commission scolaire. Ce règlement, adopté en 2009, par le ministère de l'Éducation, des loisirs et des sports, a instauré un régime de traitement de plaintes indépendant, crédible et impartial, dont le Protecteur de l'élève en est l'ultime intervenant.

Ce rapport fera état, d'une part, du rôle et des différentes fonctions attribuées au Protecteur de l'élève, et, d'autre part, du nombre, de la nature et du traitement des plaintes reçues par celui-ci.

RÔLE DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Le Protecteur de l'élève, nommé par le Conseil des commissaires, incarne un tiers neutre dont le rôle est de recevoir et traiter des plaintes provenant de parents d'élèves ou d'élèves majeurs qui sont insatisfaits d'une décision ou d'une orientation prise par un membre du personnel de la commission scolaire.

Le Protecteur de l'élève n'étant pas soumis à l'autorité du directeur général de la commission scolaire, agit de façon impartiale et indépendante dans le traitement des plaintes qu'il reçoit. Il ne peut agir à titre d'avocat ou de représentant de quiconque, que ce soit d'un parent, d'un élève ou de la commission scolaire.

Les principales fonctions d'un Protecteur de l'élève sont :

- Informer les plaignants de leurs droits et de leurs recours possibles;
- Conseiller et offrir aux plaignants des pistes de solution à l'égard des problèmes soulevés;
- Traiter des plaintes suite à l'épuisement des recours mis à la disposition des plaignants par la commission scolaire;
- Suite à une enquête, soumettre l'évaluation du bien-fondé d'une plainte, dans le cadre d'un avis, à l'endroit du Conseil des commissaires;
- Au besoin, émettre des recommandations ou correctifs, afin de prévenir ou corriger une erreur ou une injustice commise à l'endroit d'un plaignant.

Pour ce faire, le Protecteur de l'élève vérifie, d'une part, si le personnel de la commission scolaire s'est conformé aux politiques, règles et normes qui lui sont imposées et, d'autre part, si la décision prise au regard de l'élève est raisonnable et équitable dans les circonstances. Il faut savoir que le Protecteur de l'élève ne peut substituer son opinion personnelle à la place de celle des professionnels qui sont formés et qualifiés pour évaluer les besoins spécifiques des élèves ainsi que de la qualité des services dont ces derniers requièrent. Il ne peut également prendre des décisions en lieu et place des établissements et services et ne peut réviser ou modifier les règlements ou politiques de la commission scolaire. Le Protecteur de l'élève n'a pas de pouvoir décisionnel mais plutôt un pouvoir de recommandation.

Le Protecteur de l'élève joue un rôle à la fois correctif, dans le traitement d'une plainte, et préventif, par le biais de recommandations qui peuvent toucher le respect des droits des usagers mais également la qualité des services émis par la commission scolaire.

DÉFINITIONS

Avant d'énumérer le nombre et la nature des plaintes reçues au cours de cet exercice, quelques distinctions sont de mise afin de bien saisir la portée de l'intervention du Protecteur de l'élève.

Consultation

Certains plaignants consultent le Protecteur de l'élève avant de porter plainte officiellement auprès de la commission scolaire. D'autres ne sont pas au courant qu'ils doivent s'adresser directement à la personne ou l'instance concernée avant de communiquer avec le Protecteur de l'élève. À tout événement, les plaignants profitent de cette consultation avec le Protecteur de l'élève pour faire état d'une situation conflictuelle ou d'un différend vécu à l'égard d'un membre du personnel de la commission scolaire. Le Protecteur de l'élève peut ainsi offrir son assistance et conseiller le plaignant dans la recherche de pistes de solutions. Il peut exposer les droits du parent ou de l'élève ainsi que les différents règlements et politiques applicables à la situation. Parfois, le Protecteur de l'élève se permet de communiquer avec les instances concernées afin de faciliter la résolution d'un différend. Et, finalement, il oriente le plaignant, qui n'a pas épuisé tous les recours mis à sa disposition, vers les autorités compétentes, lorsque celui-ci affirme avoir été lésé dans ses droits et désire porter plainte.

Plainte

Lorsqu' aucune piste de solution n'est satisfaisante pour un demandeur et que celui-ci estime que lui-même ou son enfant est atteint dans ses droits, le Protecteur de l'élève doit vérifier si toutes les démarches préalables ont été complétées avant de se saisir de la plainte.

Plainte non recevable

Si les recours disponibles n'ont pas été épuisés ou si l'objet de la plainte est hors compétence des pouvoirs du Protecteur de l'élève, la plainte est qualifiée de non recevable et le plaignant est invité à s'adresser à l'autorité compétente.

Plainte recevable

Une plainte est jugée recevable si toutes les démarches préalables ont été effectuées et que l'objet de la demande relève de la juridiction du Protecteur de l'élève. Toutefois, celui-ci peut se saisir d'une plainte dès qu'une situation préjudiciable résulterait de l'absence d'une intervention immédiate de sa part.

Plainte non fondée

Suite à une enquête, lorsqu'aucune erreur ou injustice ne semble avoir été commise à l'endroit du demandeur ou de son enfant, la plainte n'est pas jugée fondée.

Plainte fondée

Une plainte est considérée fondée lorsqu'une enquête du Protecteur de l'élève révèle qu'une erreur a été commise ou qu'un droit du demandeur a été lésé.

DOSSIERS TRAITÉS AU COURS DE L'EXERCICE 2012-2013

Au cours de cet exercice, dix-neuf (19) demandes ont été adressées au Protecteur de l'élève. Une demande peut contenir des objets différents.

Objet et nature des demandes

Consultations

Les consultations représentent des dix-huit (18) des dix-neuf (19) demandes reçues. Ce constat s'explique, entre autres, par le fait que le Protecteur de l'élève est une instance de dernier recours. Couplé à un service de traitement des plaintes efficace et à l'écoute du plaignant, par le personnel de la commission scolaire, contribue, à mon avis, à un faible taux de plaintes officielles. Dans tous les cas, les demandeurs n'avaient pas épuisé l'ensemble des recours mis à leur disposition par la commission scolaire.

Plainte

Une plainte jugée non fondée contenant deux objets :

Le premier objet (non recevable) concernait une interdiction de communication imposée à un parent, à l'égard de la direction de l'établissement scolaire de ses enfants et du personnel de la commission scolaire. Cet objet a été jugé hors compétence des pouvoirs du Protecteur de l'élève.

Le deuxième objet (recevable) concernait le refus, de la part des parents, de l'application d'une procédure d'arrêt d'agir à l'égard de leurs deux enfants de niveau primaire. Cet objet fut jugé non fondé.

OBJET DES CONSULTATIONS TRAITÉES

1. Demande concernant des actes d'intimidation ou de violence

Insatisfaction quant au défaut d'agir de la direction d'une école primaire relativement à des gestes d'intimidation posés à l'égard d'un élève.

2. Autres objets des demandes traitées

- Insatisfactions quant aux interventions pédagogiques d'un membre du personnel enseignant :
 - Une consultation provenant d'un élève d'une classe spéciale de niveau primaire;
 - Deux consultations provenant d'élèves de niveau primaire;
 - Une consultation provenant d'un élève de niveau secondaire;
 - Une consultation provenant d'un élève d'un centre professionnel.
- Insatisfaction à l'égard d'un classement attribué à un élève de niveau primaire;
- Contestation du déménagement au sous-sol d'une classe en adaptation scolaire de niveau primaire. L'élève-plaignant fut l'objet de trois déplacements de groupe d'élèves dans trois écoles différentes en trois ans;
- Contestation concernant l'encadrement devant être effectué par la direction d'une école primaire relativement au choix de certaines activités parascolaires intégrées dans le cadre des activités d'apprentissage pédagogique régulières;
- Deux contestations de déplacement d'élèves de leur école de quartier de niveau

primaire à une autre école, en raison d'un manque de places -dont un élève souffrant d'un TDAH (trouble de déficit de l'attention et d'hyperactivité) et d'anxiété;

- Scolarisation à domicile temporaire, imposée à un élève de niveau primaire, en raison d'un manque de place dans les écoles de la commission scolaire;
- Sanction jugée trop sévère, imposée à un élève de niveau primaire, arrivé en retard à son établissement scolaire;
- Insatisfaction d'un élève d'un centre professionnel au regard d'un examen de reprise;
- Soupçon de la présence de moisissures dans une école primaire;
- Ligne de conduite appliquée dans une école primaire, relativement aux choix de collation permis aux élèves, jugée trop rigide;
- Mesures et adaptations prévues au plan d'intervention n'ont pas été appliquées conformément au plan à l'égard d'un élève de niveau primaire;
- Demande d'aide pédagogique à domicile refusée au regard d'un élève de niveau secondaire ayant subi une agression physique à l'intérieur de son établissement scolaire. Réclamation de services en orthopédagogie de la part des parents (service refusé par l'élève) refusée par la direction de l'établissement scolaire;

CONCLUSION

Ce rapport clôt la troisième année d'exercice du Protecteur de l'élève.

Je tiens à souligner le mérite du personnel assigné au traitement des plaintes de la commission scolaire. Il contribue énormément, par son professionnalisme, au faible taux de plaintes officielles traitées par le Protecteur de l'élève.

Au cours de ce troisième exercice, j'ai également eu à m'entretenir avec des intervenants de quelques uns des services de la commission scolaire. Le dialogue a toujours été cordial et respectueux de mes démarches. De ces échanges fructueux, je peux témoigner du réel intérêt que la majorité des intervenants du milieu scolaire porte à l'égard de tous leurs élèves. Je profite de l'occasion pour remercier chacun de ces intervenants qui ont gentiment collaboré à mes demandes d'informations et à mes enquêtes.

Avis

Dans ce rapport, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte. Il désigne l'ensemble des personnes de sexe féminin et de sexe masculin.



INTIMIDATION ET VIOLENCE

Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école

En cours d'année, la Commission scolaire, en collaboration avec ses établissements, a mis en place les outils servant à respecter les dispositions de la Loi sur l'instruction publique et visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école. C'est ainsi que les plans de lutte ont été élaborés dans la première partie de l'année. Un important travail a été réalisé par les équipes-écoles essentiellement sur trois aspects.

Prévenir et sensibiliser, c'est le bon choix et c'est payant.

SOUTENIR, ENCADRER ET OUTILLER

Peut-être

Notre mission, c'est l'éducation. Notre rôle, c'est d'éduquer.

Éduquer veut dire enseigner les bons comportements, encadrer, montrer. Quand on considère les besoins de nos élèves, nos obligations légales, nos valeurs en tant qu'intervenants qui accompagnons nos élèves dans leur développement personnel, quand on considère les résultats de recherche et notre pratique sur le terrain, nous pensons que miser sur la prévention et l'éducation c'est faire le bon choix.

Est-ce que ça veut dire que nous tolérons des comportements inacceptables dans nos écoles? Absolument pas! Mais cela signifie que nous devons nous occuper de tous les élèves impliqués, c'est-à-dire les victimes, les témoins, mais aussi les élèves qui posent les gestes inacceptables.

Madame Chantal Boutet, conseillère pédagogique au Service des ressources éducatives aux jeunes chez nous vous explique pourquoi.

Activités de prévention

- Animer des ateliers en lien avec la violence et l'intimidation et la cyber intimidation;
- Inciter les élèves à utiliser la méthode de résolutions de conflits;
- Améliorer ou coordonner la surveillance des récréations;
- etc.

Outils de dénonciation

- Offrir des moyens de dénoncer une situation d'intimidation de façon anonyme;
- Rendre explicite les mécanismes de signalement;
- Établir une procédure simple et efficace pour le signalement et le suivi des plaintes;
- Etc.

Information aux parents

- Informier et outiller les parents sur les actions visant à prévenir la violence et l'intimidation;
- Informier les parents des changements à venir en matière de règlements;
- Concevoir et développer des outils d'information et de communication pour les parents.



Dans la deuxième partie de l'année scolaire, nous avons systématisé les modalités de signalement des plaintes à la direction générale, relativement à l'intimidation et à la violence. Les informations dont nous disposerons au terme de l'année 2013-2014 nous permettront donc de faire un rapport qui reflétera avec plus d'exactitude le portrait des signalements.

La Commission scolaire a également mis en place une importante campagne de sensibilisation afin de soutenir les actions de ses établissements. Cette campagne s'intitulait **Sensible à ta réalité**.

Elle visait trois publics, soit les élèves, les parents (votre réalité) et le personnel (notre réalité). Les messages étaient tous orientés vers la notion de responsabilité et sur l'éthique et les bons comportements à adopter dans l'usage des technologies de l'information.



210, RUE NOTRE-DAME, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU (QUÉBEC) J3B 6N3

TOUS DROITS RÉSERVÉS 2014.



Résultats



Commission scolaire
des **Hautes-Rivières**



RÉSULTATS

Les résultats indiqués à notre rapport annuel sont présentés en fonction des quatre orientations de notre plan stratégique, lesquelles sont en lien avec l'élève, le personnel, les parents et la communauté :

<p>Orientation 1 L'élève, agent de changement dans la société Travailler ensemble au développement du plein potentiel de l'élève, jeune ou adulte, pour assurer sa réussite.</p>	<p>Orientation 2 Le personnel, maître d'œuvre du changement Œuvrer au sein d'une communauté éducative où la compétence, l'engagement et l'innovation contribuent à la réussite de l'élève.</p>
<p>Orientation 3 Les parents, partenaires essentiels à la réussite de l'élève Développer une culture de collaboration avec les parents pour une plus grande réussite de l'élève.</p>	<p>Orientation 4 La communauté, complice de la réussite de l'élève S'associer à nos partenaires afin de participer au développement et au rayonnement de notre communauté pour une plus grande réussite de l'élève.</p>

(Cliquez sur un carré pour plus d'informations)

210, RUE NOTRE-DAME, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU (QUÉBEC) J3B 6N3

TOUS DROITS RÉSERVÉS 2014.





ORIENTATION 1 – L'ÉLÈVE

Travailler ensemble au développement du plein potentiel de l'élève jeune ou adulte pour assurer sa réussite.

RÉSULTATS VISÉS	RÉSULTATS OBTENUS	
	PORTRAIT 2008	PORTRAIT 2013
Augmenter le taux de réussite et de persévérance scolaire des élèves par le soutien aux établissements		
Augmentation de la proportion d'élèves qui répondent aux exigences des règles de passage du primaire au secondaire. (Banque Agir proportion des élèves de 12 ans à la sortie du primaire)	(07-08) 84,4 %	(11-12) 83,2 %
Hausse du taux de diplomation ou de qualification. Taux de diplomation données MELS (bilan 4 – après une période de 7 ans).	(07-08) 66,1 %	(11-12) 66 % En collaboration avec le Service des technologies de l'information : <ol style="list-style-type: none">1. Implantation de Lumix pour le soutien au suivi des résultats de cette section.2. Création d'un outil de soutien à la reddition de comptes.3. Élaboration des plans de réussite et de la Convention de partenariat.
Augmentation du taux de réussite des élèves du secondaire à l'ensemble des épreuves uniques. (Banque Agir)	(07-08) 82 %	(11-12) 87,1 %
Augmentation du taux de persévérance scolaire. (Taux de sortie sans diplôme ni qualification)	(07-08) 23,8 %	(10-11) 21,7 % En collaboration avec le Service des technologies de l'information, support technologique au projet Zone et Familles Pro Études.
Hausse du taux de diplomation pour l'ensemble des programmes en formation professionnelle.	65,7 %	69,8 %
Hausse du nombre d'élèves âgés de moins de 20 ans inscrits dans les divers programmes de formation professionnelle.	305	378
Augmentation du nombre d'inscriptions aux activités de formation générale des adultes.	2 152 504,75 ETP (élèves équivalent temps plein)	2 297 526,71 ETP (élèves équivalent temps plein)

RÉSULTATS VISÉS	RÉSULTATS OBTENUS	
	PORTRAIT 2008	PORTRAIT 2013
Hausse du taux de diplomation ou de qualification en formation générale des adultes.	52,1 %	(10-11) 57,2 % En collaboration avec le Service des technologies de l'information , implantation de Lumix pour le soutien au suivi des résultats.
Contribuer à donner un sens aux apprentissages des élèves		
L'enrichissement de notre offre de services.	Retrait du programme « Fabrication de moules ».	Attestation d'Études Professionnelles (conduite d'autobus, hygiène en service de garde); Attestation de Spécialisation Professionnelle (Soudage Haute Pression, Pâtisserie); Service d'accueil en formation générale des adultes (SEF); Formation à distance; Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement. 55 % des élèves du secondaire apprécient la variété des choix offerts.
La participation et l'implication des élèves dans leur milieu scolaire.	85 % au primaire 55 % au secondaire	95 % au primaire 37 % au secondaire
Augmentation de la clientèle en formation professionnelle.	570 ETP (élèves équivalent temps plein)	784,19 ETP (élèves équivalent temps plein)
Hausse du taux de persévérance scolaire. (Taux de sortie sans diplôme ni qualification)	Formation générale aux jeunes (07-08) 23,8 % Formation générale aux adultes et à la formation professionnelle 38,5 %	Formation générale aux jeunes (10-11) 21,7 % Formation générale aux adultes et à la formation professionnelle 38,2 %
Accompagner les établissements afin qu'ils demeurent des milieux de vie sains, sécuritaires et soucieux de leur environnement		
Des élèves bien accompagnés, bien encadrés et qui se sentent en sécurité.	Notion de médias sociaux non présente dans la politique TIC.	93 % des élèves du primaire se sentent en sécurité à l'école et trouvent que l'école est bien organisée et structurée. 86 % des élèves du secondaire se sentent en sécurité à l'école et 75 % trouvent que l'école est bien organisée et structurée.

RÉSULTATS VISÉS	RÉSULTATS OBTENUS	
	PORTRAIT 2008	PORTRAIT 2013
		<p>En collaboration avec le Service des technologies de l'information :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mise à jour de la politique d'utilisation des TIC et du code de conduite. 2. Intégration, pour certaines écoles, d'un code de conduite abrégé à l'agenda. 3. Support à l'implantation du plan d'intervention unique. 4. Mise en ligne d'outils d'accompagnement à l'utilisation d'Internet et des médias sociaux.
Des élèves bien informés en matière de santé.	Données non disponibles.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mesure École en forme et en santé dans laquelle 2 types de projets peuvent être présentés : activité physique et activité alimentaire. Clientèle ciblée : 3^e cycle du primaire. Ajout d'activités par rapport à l'offre régulière de l'école : parascolaire et midi. 2. Jeunes actifs au secondaire L'orientation sportive : ajout d'activités qui ont dynamisé énormément les milieux. 3. Concours École active auquel participent de nombreuses écoles primaires. 4. Projets avec les infirmières scolaires. <p>Au primaire :</p> <p>30 % des élèves disent ne pas assez dormir la nuit;</p> <p>28 % des élèves disent ne pas toujours manger à leur faim;</p> <p>92 % des élèves trouvent important de prendre soin de leur santé.</p> <p>Au secondaire :</p> <p>72 % des élèves reconnaissent l'importance pour eux de prendre soin de leur santé;</p> <p>25 % des élèves ne dorment pas assez la nuit;</p> <p>34 % des élèves ne déjeunent pas ou rarement le matin;</p> <p>44 % des élèves disent ne pas bouger suffisamment chaque jour.</p>

RÉSULTATS VISÉS	RÉSULTATS OBTENUS	
	PORTRAIT 2008	PORTRAIT 2013
Un environnement sain et sécuritaire.	<p>Sommes moyennes investies annuellement pour les immeubles : 5 212 979 \$</p> <p>Budget pour la gestion des sinistres : 25 000 \$</p>	<p>Sommes moyennes investies annuellement immeubles : 7 549 244 \$</p> <p>Budget pour gestion des sinistres : 200 000 \$</p> <p>Opération de détection du radon dans l'ensemble du parc immobilier.</p> <p>Systematisation du processus d'action pour analyser rapidement et résoudre toute situation problématique de QAI.</p> <p>En collaboration avec le Service des technologies de l'information :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Projets pilotes en gestion des caméras de sécurité et des portes d'accès. 2. Préparatif à l'implantation du logiciel Background pour la gestion des plans d'urgence
Collaborer avec les établissements pour que les élèves améliorent leur maîtrise de la langue française		
Plus grande maîtrise de la langue française.		
Taux de réussite à l'épreuve de 5 ^e secondaire volet écriture	(07-08) 85,4 %	(12-13) 88,1 %
Taux de réussite au primaire volet lecture	(07-08) 88,2 %	(11-12) 93,4 %
Taux de réussite au primaire volet écriture	(07-08) 90,3 %	(11-12) 92,7 %
Soutenir les établissements dans le développement d'une culture générale chez les élèves		
Des élèves mieux préparés pour vivre en société (savoir, savoir-faire et savoir-être).	<p>86 % – primaire</p> <p>62 % – secondaire</p>	<p>78 % des élèves du primaire disent être impliqués dans la vie de l'école;</p> <p>94 % trouvent que l'école leur apprend à respecter l'environnement et 72 % apprécient les activités culturelles organisées à l'école.</p> <p>37 % des élèves du secondaire disent être impliqués dans la vie de l'école;</p> <p>64 % trouvent que l'école leur apprend à respecter l'environnement et 74 % apprécient les activités culturelles organisées à l'école.</p> <p>Plus de 60 % des élèves du secondaire qui ont un emploi rémunéré, considèrent que ce travail leur permet de mieux se connaître et de préciser ce qui les intéresse dans la vie.</p>

210, RUE NOTRE-DAME, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU (QUÉBEC) J3B 6N3

TOUS DROITS RÉSERVÉS 2014.





ORIENTATION 2 – LE PERSONNEL

Œuvrer au sein d'une communauté éducative où la compétence, l'engagement et l'innovation contribuent à la réussite de l'élève.

RÉSULTATS VISÉS	RÉSULTATS OBTENUS	
	PORTRAIT 2008	PORTRAIT 2013
Contribuer au développement professionnel du personnel		
Un personnel responsable et qualifié en mesure de contribuer à la mission éducative de l'organisation.	48 % des employés sont satisfaits des mesures d'accompagnement et d'insertion professionnelle déployées par l'employeur.	<p>L'information obtenue lors de l'embauche était adéquate :</p> <ul style="list-style-type: none"> • enseignants : 72 % • personnel de soutien : 75 % • professionnels : 67 % • cadres : 64 % <p>Satisfaction à l'égard des moyens mis de l'avant en aide à l'exécution d'un nouveau travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> • enseignants : 67 % • personnel de soutien : 79 % • professionnels : 75 % • cadres : 79 %
Des compétences transférées dans la pratique.	77 % des employés sont en accord avec l'énoncé suivant : «Possibilité de mettre en pratique, dans mes fonctions, les compétences acquises lors de formations».	<p>Possibilité de mettre en pratique les éléments acquis lors des formations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • enseignants : 86 % • personnel de soutien : 90 % • professionnels : 93 % • cadres : 98 %
Reconnaître et valoriser le personnel		
Un personnel engagé face à son organisation.	75 % des employés manifestent une appréciation générale positive à l'égard de leur organisation.	<p>Fierté du personnel de travailler pour la CSDHR :</p> <ul style="list-style-type: none"> • enseignants : 91 % • personnel de soutien : 96 % • professionnels : 97 % • cadres : 97 %

RÉSULTATS VISÉS	RÉSULTATS OBTENUS	
	PORTRAIT 2008	PORTRAIT 2013
Un personnel en santé œuvrant dans un environnement sain et sécuritaire.	<p>Jours perdus en assurance salaire (2007-2008):</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lésions psychiques : 5 845 jours (46 %) • Lésions physiques : 6 953 jours (54 %) <p>Nombre de dossiers en accident du travail : 25</p>	<p>Jours perdus en assurance salaire (2012-2013):</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lésions psychiques : 9 286 jours (52 %) • Lésions physiques : 8 588 jours (48 %) <p>Nombre de dossiers en accident du travail : 37</p>
Favoriser le développement d'une culture organisationnelle marquée par la participation, l'engagement et la responsabilisation		
Un personnel impliqué et responsable.	<p>Taux de participation aux activités de reconnaissance en 2007-2008 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soirée des retraités : 89 % • 25 ans de service : 69 % 	<p>Taux de participation aux activités de reconnaissance en 2012-2013 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soirée des retraités : 89 % • 25 ans de service : 79 % <p>Heureux de participer aux activités sociales et de reconnaissance organisées par l'employeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • enseignants : 77 % • personnel de soutien : 84 % • professionnels : 83 % • cadres : 95 % <p>Satisfaction à l'égard de la circulation de l'information dans leur milieu de travail (écoles, centres, centre administratif) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plus de 88 % trouvent l'information reçue pertinente. • Plus de 85 % sont satisfaits de la fréquence de réception des informations. • Plus de 83 % sont satisfaits des moyens utilisés pour transmettre de l'information. • Plus de 86 % des employés ont la connaissance des priorités et des objectifs du milieu de travail. <p>Satisfaction à l'égard de l'information reçue de la Commission scolaire :</p> <p><i>Pertinence et utilité de l'information :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • enseignants : 85 % • personnel de soutien : 94 % • professionnels : 94 % • cadres : 93 % <p><i>Qualité de l'information :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • enseignants : 89 % • personnel de soutien : 93 %

RÉSULTATS VISÉS	RÉSULTATS OBTENUS	
	PORTRAIT 2008	PORTRAIT 2013
		<ul style="list-style-type: none"> professionnels : 95 % cadres : 96 % <p><i>Quantité d'information reçue :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> 83 % chez toutes les catégories d'employés. <p><i>Climat positif et constructif dans lequel l'information est transmise :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> enseignants : 89 % personnel de soutien : 93 % professionnels : 93 % cadres : 96 %
Une reddition de comptes encadrée et comprise.	Données non disponibles.	<ol style="list-style-type: none"> Révision des outils de gouvernance. Mise en place d'une convention de partenariat et de conventions de gestion. Utilisation des tableaux de bord à l'égard des taux de réussite (LUMIX).
Assurer une relève compétente dans toutes les catégories d'emploi		
Une relève qualifiée et bien accompagnée.	54 % des employés sont en accord avec l'énoncé suivant : «À l'embauche, j'ai obtenu l'information adéquate pour effectuer mon travail.»	<p>Taux de satisfaction de l'activité d'accueil du personnel en insertion professionnelle de septembre 2013 : 97 % des répondants sont satisfaits ou très satisfaits.</p> <p>Connaissance du plan de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> enseignants : 85 % cadres : 90 % personnel de soutien : 66 % professionnels : 72 %



ORIENTATION 3 – LES PARENTS

Développer une culture de collaboration avec les parents pour une plus grande réussite de l'élève.

RÉSULTATS VISÉS	RÉSULTATS OBTENUS	
	PORTRAIT 2008	PORTRAIT 2013
Promouvoir et valoriser la participation et l'engagement des parents		
Des parents engagés dans le cheminement scolaire de leur enfant.	Données non disponibles.	<p>En collaboration avec le Service des technologies de l'information, déploiement du module devoirs/leçons du portail, volet parents, pour certaines écoles.</p> <p>Présence des parents aux rencontres d'information et de remise des bulletins :</p> <ul style="list-style-type: none"> • primaire : 96 % • secondaire : 85 % <p>Suivis des travaux scolaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • primaire : 98 % • secondaire : 90 % <p>Satisfaction des parents à l'égard :</p> <ul style="list-style-type: none"> • travail à faire à la maison : 84 % • aide aux élèves en difficulté : 77 % • offre de périodes de récupération au secondaire : 86 % • offre des cours d'été : 90 % <p>Aide des parents à l'égard du travail scolaire de leur enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • primaire : 84 %, dont 16 % indiquent qu'ils pourraient en faire davantage. • Secondaire : 75 % dont 23 % indiquent qu'ils pourraient en faire davantage.
La participation des parents aux divers comités.	Données non disponibles.	<ul style="list-style-type: none"> • 82 % des parents d'élèves <u>du primaire</u> reconnaissent la possibilité de participer aux activités organisées par l'école. • 89 % des parents d'élèves <u>du primaire</u> reconnaissent que l'école sollicite la participation de la communauté à la vie de l'école.

RÉSULTATS VISÉS	RÉSULTATS OBTENUS	
	PORTRAIT 2008	PORTRAIT 2013
		<ul style="list-style-type: none"> • 59 % des parents d'élèves <u>du secondaire</u> reconnaissent la possibilité de participer aux activités organisées par l'école. • 66 % des parents d'élèves <u>du secondaire</u> reconnaissent que l'école sollicite la participation de la communauté à la vie de l'école.
Développer des stratégies de communication efficaces		
Des parents mieux informés.	<p>École 64 % (résultats des élèves)</p> <p>École 73 % (projets éducatifs)</p> <p>Commission scolaire 70% (activités et réalisations)</p>	<p>Satisfaction à l'égard de la qualité de l'information reçue de l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> • primaire : 97 % • secondaire : 95 % <p>Satisfaction à l'égard de la qualité de l'information reçue de la Commission scolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • primaire : 90 % • secondaire : 90 % <p>En collaboration avec le Service des technologies de l'information, implantation et déploiement du portail, volet parents, pour toutes les écoles de la CSDHR.</p>



ORIENTATION 4 – LA COMMUNAUTÉ

S'associer à nos partenaires afin de participer au développement et au rayonnement de notre communauté pour une plus grande réussite des élèves.

RÉSULTATS VISÉS

RÉSULTATS OBTENUS

PORTRAIT 2008

PORTRAIT 2013

Développer des stratégies de coopération avec nos divers partenaires, dans un souci de complémentarité de nos missions

Des partenariats bien définis contribuant à la réalisation de notre mission.

- Emploi-Québec
- Alphasitisation Lacolle (ALA)
- Comité alphabétisation local de Marieville (CALM)
- La Porte Ouverte
Centre d'orientation et de formation pour les femmes en recherche d'emploi (COFFRE)
- Virage Carrefour Jeunesse
Emploi – projet L'autre École (VCJE)
- Centre de Santé et services sociaux (CSSS)
- Centre local de développement (CLD)

- Emploi-Québec
- Centre d'orientation et de formation pour les femmes en recherche d'emploi (COFFRE)
- Virage Carrefour Jeunesse
Emploi – projet L'autre École (VCJE)
- Centre de Santé et services sociaux (CSSS)
- Centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI)
- Service de développement d'employabilité de la Montérégie (SEMO)
- Centre local de développement (CLD)
- La Porte Ouverte, Formarez, ITA
St-Hyacinthe
Collectifs régionaux en formation agricole (CRFA)

Niveau de satisfaction

Capacité à définir des objectifs clairs :
83 %

Clarté des rôles et responsabilités :
83 %

Qualité des rencontres :
89 %

Efficacité à atteindre les objectifs et à mesurer les résultats :
69 %

Facilité à joindre les intervenants de la Commission scolaire :
83 %

RÉSULTATS VISÉS	RÉSULTATS OBTENUS	
	PORTRAIT 2008	PORTRAIT 2013
		Qualité et pertinence de l'information transmise par la Commission scolaire et des moyens de communication utilisés : 78 %
Contribuer au développement de la main-d'œuvre locale et régionale		
Une meilleure réponse aux besoins de main-d'œuvre locale et régionale.	88 formations, 3 503 heures	63 formations, 5 387 heures
Des élèves bien préparés aux exigences du monde du travail.	1 086 adultes	730 adultes

210, RUE NOTRE-DAME, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU (QUÉBEC) J3B 6N3

TOUS DROITS RÉSERVÉS 2014.



Finances



Commission scolaire
des **Hautes-Rivières**

Commission scolaire
des Hautes-RivièresBIENVENUE! COMMISSION SCOLAIRE RÉSULTATS **FINANCES** COUPS DE COEUR COMMUNICATIONS

LES ÉTATS FINANCIERS

En 2012-2013, le plan de réduction des dépenses de fonctionnement de nature administrative s'est poursuivi, ce qui a permis de réaliser des économies et d'atteindre les cibles légales. La cible de 25 % de réduction des dépenses administratives de déplacement, formation et publicité a été atteinte.

Résultats

Exercice terminé le 30 juin 2013

Revenus	
Subvention de fonctionnement du MELS	147 789 636 \$
Autres subventions et contributions	503 860 \$
Taxe scolaire	25 583 039 \$
Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours	376 595 \$
Vente de biens et services	12 221 804 \$
Revenus divers	568 542 \$
Total des revenus	187 043 476 \$
Dépenses	
Activités d'enseignement et de formation	95 572 668 \$
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	41 104 375 \$
Services d'appoint	19 657 008 \$
Activités administratives	7 067 722 \$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	18 045 512 \$
Activités connexes	8 903 623 \$
Total des dépenses	190 350 908 \$
Surplus de l'exercice	(3 307 432 \$)
Surplus accumulés au début	17 326 481 \$
Surplus accumulés à la fin	14 019 049 \$

210, RUE NOTRE-DAME, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU (QUÉBEC) J3B 6N3

TOUS DROITS RÉSERVÉS 2014.



LES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

Ressources technologiques

	<p>Tableaux numériques interactifs (TNI)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>2012-2013</th> <th>TOTAL</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>175</td> <td>465</td> </tr> </tbody> </table>	2012-2013	TOTAL	175	465		<p>Points d'accès WiFi</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>2012-2013</th> <th>TOTAL</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>54</td> <td>217</td> </tr> </tbody> </table>	2012-2013	TOTAL	54	217
2012-2013	TOTAL										
175	465										
2012-2013	TOTAL										
54	217										
	<p>Portables enseignants (mesure 50680)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>2012-2013</th> <th>TOTAL</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>145</td> <td>295</td> </tr> </tbody> </table>	2012-2013	TOTAL	145	295		<p>Ordinateurs de table et portables</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>2012-2013</th> <th>TOTAL</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>382</td> <td>6429</td> </tr> </tbody> </table>	2012-2013	TOTAL	382	6429
2012-2013	TOTAL										
145	295										
2012-2013	TOTAL										
382	6429										
	<p>Téléphones IP</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>2012-2013</th> <th>TOTAL</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>73</td> <td>1601</td> </tr> </tbody> </table>	2012-2013	TOTAL	73	1601						
2012-2013	TOTAL										
73	1601										

Le service des technologies de l'information supporte les écoles, les centres de formation et les unités administratives dans l'utilisation des technologies de l'information à des fins pédagogiques et administratives.

Le gouvernement du Québec a annoncé un virage numérique nommé l'École 2.0 : la classe branchée. Cette mesure vise, sur cinq années, à équiper toutes les classes d'un tableau numérique interactif et à offrir à chaque enseignant un ordinateur. L'année scolaire 2012-2013 marquait la deuxième année de ce virage.

Pour l'année 2012-2013 plusieurs projets ont été réalisés, en voici quelques-uns.

- Des travaux de conception d'un environnement informatisé pour répondre aux besoins des écoles ont été réalisés dans le cadre de la loi 56, visant à prévenir et à combattre l'intimidation.
- Un système de gestion des plans d'interventions a été implanté pour la clientèle scolaire et le suivi personnalisé des adultes.
- Une mise à jour importante a été faite dans l'environnement de diffusion des vidéos éducatives pour les écoles.
- Des projets de formation à distance ont été réalisés avec notre plateforme de visioconférence.
- Des travaux importants ont été réalisés pour la mise en place de l'infrastructure technologique dans le cadre de la construction de l'école de Monnoir.
- De la formation et un environnement de support et de relève a été mis en place pour les technicien(ne)s en organisation scolaire des écoles.
- Le système d'exploitation de données Lumix a été implanté pour la clientèle de Formation Professionnelle et de Formation Générale des Adultes, afin de permettre l'analyse de données et le développement de tableaux de bord.
- Les travaux de migration et de mise à jour de l'environnement Office et Windows ont été poursuivis pour les postes du parc informatique des écoles et des centres.
- Nous avons procédé à la consolidation de notre système de gestion des requêtes de service et à l'optimisation de l'environnement web.
- Des outils plus évolués ont été mis en place pour optimiser le déploiement et la mise à jour des postes à distance.
- Nous avons implanté un système de messagerie unifiée pour notre environnement de gestion.

210, RUE NOTRE-DAME, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU (QUÉBEC) J3B 6N3

TOUS DROITS RÉSERVÉS 2014.





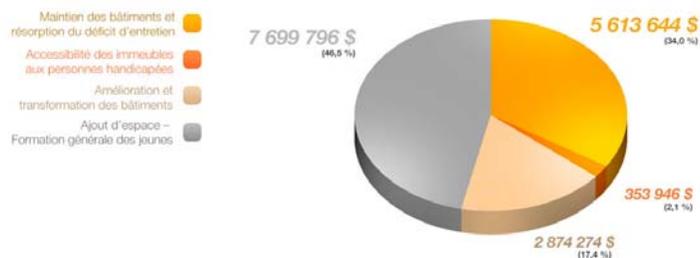
Commission scolaire
des Hautes-Rivières

BIENVENUE! COMMISSION SCOLAIRE RÉSULTATS FINANCES COUPS DE COEUR COMMUNICATIONS

LE PARC IMMOBILIER

Amélioration du parc immobilier

Répartition de l'investissement immobilier



Toujours avec le souci d'offrir à nos élèves et à notre personnel un environnement propice à leur épanouissement, nous avons investi plus de 16 millions de dollars (16 541 660 \$) dans la conservation et l'amélioration du parc immobilier.

210, RUE NOTRE-DAME, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU (QUÉBEC) J3B 6N3

TOUS DROITS RÉSERVÉS 2014.



COUPS DE COEUR



Commission scolaire
des **Hautes-Rivières**



DES ÉLÈVES INSPIRANTS!

Nos écoles sont remplies d'élèves passionnés, talentueux et créatifs qui se réalisent dans une variété de domaines. Voici quelques-uns d'entre eux et des exemples de leur contribution à leur milieu.

Une finale régionale ExpoSciences enlevante chez nous, à la Polyvalente Marcel-Landry!

La magie était palpable cette année à la Polyvalente Marcel-Landry, hôtesse de la finale régionale montréalaise des ExpoSciences Hydro-Québec. Parions que la présence de Luc Langevin, illusionniste exceptionnellement doué et bien connus des jeunes et moins jeunes a contribué à l'intérêt des participants et du public.



Aurélie Rivard remporte une médaille d'argent aux Jeux Paralympiques de Londres



Élève en cinquième secondaire à l'école Joséphine-Dandurand, la nageuse **Aurélie Rivard** a participé aux Jeux paralympiques de Londres et a remporté une médaille d'argent. Elle est devenue la plus jeune médaillée paralympique au Canada. Aurélie s'est par la suite également qualifiée pour toutes les finales et s'est illustrée avec une 4e et une 6e position. Voilà un exemple formidable de persévérance. Aurélie nous a démontrés qu'il ne faut jamais abonner, peu importe les obstacles et les déceptions, il faut foncer si on veut aller au bout de ses rêves. Félicitations Aurélie!

Les élèves de l'école Marguerite-Bourgeoys se méritent les honneurs du concours « Zoom sur ma ville » 2013

Les élèves en option « Multimédia » de l'école Marguerite-Bourgeoys sont fiers d'avoir participé au volet scolaire du concours de photo « Zoom sur ma ville ». Pour la troisième année consécutive, les élèves de secondaire 1 et 2 ont pu exposer leurs oeuvres photographiques dans les galeries « Arto », « Action Art Actuel » et au musée du Haut-Richelieu. Le premier prix a été remis à **Simon Robichaud** (secondaire 2) pour sa photo « La maison à plusieurs fenêtres ». Le public a élu quant à lui comme coup de coeur une photo de **Mélan Lalande-Richard** (secondaire 2) intitulée « La maison ensoleillée ». **Lydia Vieira** a reçu le prix coup de coeur du député avec sa photo « La maison enchantée ».



210, RUE NOTRE-DAME, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU (QUÉBEC) J3B 6N3

TOUS DROITS RÉSERVÉS 2014.



ENTREPRENEURIAT SCOLAIRE

Nos élèves remportent la grande finale nationale!



Concours québécois en entrepreneuriat, édition 2013

Le projet MOB de quatre élèves de l'école secondaire **Marguerite-Bourgeoys** de Saint-Jean-sur-Richelieu a remporté la grande finale nationale lors de la 15e édition du Concours québécois d'entrepreneuriat. C'est avec une immense fierté que les jeunes sont allés cueillir leur prix et une bourse en argent de 2 000 \$. 445 000 jeunes ont participé au concours en déposant plus de 2 500 projets entrepreneuriaux. Le projet MOB s'est démarqué parmi 231 dossiers.

L'atelier de recyclage de vélos a permis de remettre en état plusieurs bicyclettes qui ont ensuite été remises à des enfants qui n'en avaient pas. Les garçons ont beaucoup apprécié leur expérience. Ils se sont tellement investis dans le projet qu'ils sont venus en classe lors de journées de congé, a souligné leur enseignante, **Mme Stéphanie Côté**.

Les bénéfices de l'approche orientante et de la pédagogie entrepreneuriale sont très grands pour nos milieux scolaires. L'école Marguerite-Bourgeoys en est un bel exemple.



De gauche à droite:

Thomas Dufour, l'enseignante Stéphanie Côté, Michael Barkley, Tommy-Lee Derbyson et Vincent Gariépy

Photo:

courtoisie de Rémy Boily

TOUS DROITS RÉSERVÉS 2014.



LA VAGUE ROSE

Une initiative de l'école Hamel devient une grande vague rassembleuse



C'est sous un magnifique soleil printanier, le 15 avril 2013, qu'a déferlé « la vague rose » contre l'intimidation à la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Vêtus de rose, des centaines d'élèves des écoles primaires et de l'école secondaire du secteur Iberville à Saint-Jean-sur-Richelieu, accompagnés de membres du personnel, ont affirmé haut et fort leur NON à l'intimidation.



La grande vague rose est inspirée d'une histoire vraie, celle d'un jeune d'une école secondaire de Cambridge, en Nouvelle-Écosse, qui a été victime d'intimidation parce qu'il portait un chandail rose.

Deux de ses camarades de classe ont décidé qu'il était temps de mettre un terme à ce type de violence. Par l'entremise des réseaux sociaux, ils ont encouragé les élèves à porter des vêtements roses. Le lendemain, des centaines de jeunes se sont présentés à l'école vêtus de rose afin de soutenir la diversité et d'éliminer la discrimination et l'intimidation.

« A sea of pink » est née. Depuis, « Le jour du rose » est célébré chaque année le 14 avril. Le 15 avril a donc été choisie date symbolique par les organisateurs et l'évènement s'est intitulé « La vague rose » en lien avec la mer rose de la Nouvelle-Écosse et les rivières de notre territoire.

Le but de cet événement était d'encourager nos jeunes à se mettre en action, à se mobiliser et à se prononcer sur la problématique de l'intimidation dans nos écoles.

C'est au moyen de déclarations, de chansons rap composées sur mesure par des élèves, de cris de rassemblement, d'allocutions colorées et d'une conférence de Mario St-Amant que la mobilisation s'est exprimée sous le regard des caméras de télévision et des appareils photos des journaux de toute la ville.

Bravo à tous les participants!





210, RUE NOTRE-DAME, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU (QUÉBEC) J3B 6N3

TOUS DROITS RÉSERVÉS 2014.





GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE

Plusieurs de nos écoles ont participé et relevé l'édition 2013 du défi en cumulant des cubes de matière grise à l'automne et des cubes d'énergie au printemps. Pour tenter de se mériter la Grande Récompense, ce sont des centaines d'élèves et leurs familles, stimulés par un personnel enseignant motivé, qui ont participé à cette belle initiative.



Une équipe formée de parents et de membres du personnel de la Commission scolaire des Hautes-Rivières a représenté dignement la CSDHR lors de la troisième étape du Grand défi Pierre Lavoie, en parcourant, à vélo, le fameux trajet de 1 000 kilomètres du Saguenay jusqu'au stade olympique.



Voici quelques images prises sur le vif au départ et à l'arrivée du Grand défi, ainsi que des souvenirs mémorables vécus par les élèves de l'école **Alberte-Melançon** qui ont eu la chance de vivre l'expérience du Grand rassemblement au stade olympique de Montréal.



210, RUE NOTRE-DAME, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU (QUÉBEC) J3B 6N3

TOUS DROITS RÉSERVÉS 2014.





NOS COMMISSAIRES À L'HONNEUR

M. Luc Mercier, M. Pierre Boudreau et M. Réjean Bessette honorés



La Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) a honoré les 40 ans de service de **M. Luc Mercier** en lui décernant la *Médaille d'or de l'Ordre du mérite* dans une ambiance où la démocratie scolaire était à l'honneur.



Quant à **M. Pierre Boudreau** et **M. Réjean Bessette**, ils ont consacré déjà plus de 25 années à la cause de l'éducation publique. Malgré un contexte souvent difficile, ces élus scolaires n'ont jamais perdu la flamme parce que leur source d'inspiration et leur motivation, ce sont les élèves.

Un immense merci de la part de tous les élèves pour votre engagement.

40 ANS D'ENGAGEMENT EN POLITIQUE SCOLAIRE, ÇA SE SOULIGNE!

FÉLICITATIONS À PAULETTE S. RANCOURT, LUC MERCIER, MARC VALLÉE ET GABRIEL LANDRY!

Marie Blouin
Conseillère en
communications
à la FCSQ
mblouin@fcsq.qc.ca

Pour marquer une page de l'histoire de la démocratie scolaire à l'aube de la tenue des élections scolaires du 2 novembre 2014, la FCSQ a voulu souligner l'engagement soutenu de politiciens chevronnés qui militent depuis 40 ans et plus dans le réseau public d'éducation. C'est dans ce contexte, à l'occasion d'un dîner-reconnaissance, que Paulette S. Rancourt, Luc Mercier, Marc Vallée et Gabriel Landry, ont reçu des mains de la présidente, Josée Bouchard, et de M^{me} Diane de Courcy, ex politicienne scolaire et représentante du gouvernement du Québec pour l'occasion, la *Médaille d'or de l'Ordre du mérite de la FCSQ* dans une ambiance où la démocratie scolaire était à l'honneur.

Ces élus scolaires sont inspirants à maints égards et constituent des modèles pour ceux et celles qui souhaitent poursuivre et relever les défis entourant l'éducation publique. Luc Mercier, Marc Vallée, Gabriel Landry et Paulette S. Rancourt sont des gens reconnus dans leur milieu. Ils ont fait leurs marques et n'ont jamais perdu la flamme politique scolaire malgré un contexte souvent difficile parce que pour eux, ce qui est le plus important, ce sont les élèves.



LUC MERCIER

Luc Mercier est commissaire à la Commission scolaire des Hautes-Rivières. C'est un témoin privilégié de la petite histoire du monde de l'éducation dans le Haut-Richelieu. Membre actif dans sa communauté, il s'engage pour que l'éducation progresse et pour qu'elle corresponde aux besoins exprimés par les parents et la population. Il fait partie notamment du conseil d'administration du CFER. Il est reconnu dans son milieu pour son honnêteté, son intégrité et sa loyauté.

210, RUE NOTRE-DAME, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU (QUÉBEC) J3B 6N3

TOUS DROITS RÉSERVÉS 2014.





PASSE-PARTOUT : UN COLLOQUE MÉMORABLE

Le 25e colloque Passe-Partout remporte un succès fou



Le 25e colloque provincial du programme Passe-Partout, qui a eu lieu en octobre 2012 et qui était organisé par notre commission scolaire, a connu un grand succès. Avec sa programmation riche et stimulante, les participants en provenance de toutes les régions du Québec ont été extrêmement satisfaits de leur expérience.

Sous le thème « Ma première envolée », symbolisé par la mongolfière et clin d'oeil à la région, tous ont pu participer à de nombreux ateliers et mettre à jour leurs meilleures pratiques, tout en partageant leurs compétences et en échangeant.

210, RUE NOTRE-DAME, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU (QUÉBEC) J3B 6N3

TOUS DROITS RÉSERVÉS 2014.



LE SALON DES FAMILLES PRO ÉTUDES

Un succès monstre pour la première édition du Salon des familles pro études



Près de 2 000 visiteurs, tous les membres du personnel de l'établissement, 65 élèves bénévoles, une soixantaine de stands d'exposition animés par 140 personnes, 7 conférenciers et beaucoup d'enthousiasme ont fait de cette première édition un événement unique pour la Fondation pro études, pour l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy et pour toute la région du Coeur de la Montérégie. L'événement était aussi l'expression d'une véritable collaboration entre la communauté et l'école.

L'agente de liaison de Zone proétudes, **Mme Stéphanie Tremblay**, était très heureuse du succès de l'événement au terme d'une journée bien remplie.



210, RUE NOTRE-DAME, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU (QUÉBEC) J3B 6N3

TOUS DROITS RÉSERVÉS 2014.



COMMUNICATIONS



Commission scolaire
des **Hautes-Rivières**



COMMUNICATIONS

Une année bien remplie!

En 2012-2013, la Commission scolaire des Hautes-Rivières a publié 12 communiqués officiels à l'intention des médias et participé à plus de 15 autres communiqués conjointement avec d'autres organismes publics et partenaires.

La conseillère en communication répond, en moyenne, à 10 requêtes par semaine en provenance des médias locaux, régionaux et nationaux portant sur une grande diversité de sujets. En 2012-2013, elle a coordonné plus de 70 entrevues avec différents porte-parole pour une vaste gamme de projets.

Nous organisons près d'une dizaine d'événements d'envergure chaque année, et participons très étroitement à près de 50 événements dans nos établissements et avec nos partenaires du milieu. Nous publions un guide d'accueil pour les parents à la rentrée, ainsi que 10 bulletins d'information électroniques et 5 parutions ciblées en cours d'année.



En 2012-2013, c'est plus de 50 000 photos qui ont été prises et des dizaines d'heures d'enregistrement vidéo réalisées pour documenter les activités de la Commission scolaire des Hautes-Rivières. Nous avons également créé une [page Facebook](#) et une [chaîne de diffusion](#) de vidéos sur Youtube.

Communiqués de presse publiés en 2012-2013

6 mai 2013 – Un tout nouveau gymnase pour l'école Aux-Quatre-Vents

12 avril 2013 – Lauréats du volet local de la 15e édition du Concours québécois en entrepreneuriat

9 avril 2013 – Hausse prévisible de la taxe scolaire

9 avril 2013 – L'école du Petit Clocher accueillera la nouvelle maternelle pour les élèves de 4 ans dès septembre prochain

13 décembre 2012 – Madame Claude Boivin reçoit la médaille de l'Assemblée nationale pour son engagement en éducation

4 décembre 2012 – M. Éric Blackburn nommé directeur général de la Commission scolaire des Hautes-Rivières

20 novembre 2012 – L'entrepreneuriat scolaire prend son envol

16 novembre 2012 – La Commission scolaire des Hautes-Rivières et le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu s'associent dans une démarche scolaire novatrice de collaboration en santé

14 novembre 2012 – Mission accomplie pour le 25e colloque Passe-Partout 2012!

25 septembre 2012 – La Commission scolaire souligne le coup d'envoi de sa campagne de sensibilisation « Sensible à ta réalité »

24 septembre 2012 – La Commission scolaire s'indigne du traitement médiatique partial d'une situation qui a permis d'identifier publiquement une directrice et deux enseignantes

28 août 2012 – Une nouvelle école sera construite à Marieville et accueillera les élèves dès septembre 2013.

210, RUE NOTRE-DAME, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU (QUÉBEC) J3B 6N3

TOUS DROITS RÉSERVÉS 2014.



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

-15^E ÉDITION DU CONCOURS QUÉBÉCOIS EN ENTREPRENEURIAT- LES LAURÉATS DU VOLET LOCAL SONT MAINTENANT CONNUS!

Mariville, le 12 avril 2012 – L'ambiance était festive au Vignoble Coteau Rougemont le 11 avril dernier, là où s'est déroulé le 15^e gala local du Concours québécois en entrepreneuriat organisé par le CLD au Cœur de la Montérégie. Plus de 80 personnes étaient présentes pour découvrir les projets gagnants qui se dirigeront vers l'étape finale pour la sélection nationale. Ainsi, 5 gagnants ont été couronnés dans la catégorie Création d'entreprise et 6 projets étudiants se sont vus récompensés pour un total de plus de 3 000\$ en bourses.

Le président d'honneur, M. Stéphane Paradis de Gustave & Compagnie a exprimé son enthousiasme envers tous ces projets entrepreneuriaux : « C'est avec plaisir que j'ai accepté la présidence de ce Concours puisque j'ai moi-même passé par cette étape il y a quelques années. Plus qu'un Concours et de l'idée de faire parler de son entreprise, rappelez-vous que cette participation est d'abord une occasion en or de faire des rencontres enrichissantes. Par ce que vous venez de mettre en œuvre, vous êtes un exemple de persévérance et d'accomplissement et en ce sens, vous êtes tous des gagnants ! ».

Par son volet Entrepreneuriat étudiant, le Concours québécois encourage la création de projets qui contribuent au développement de caractéristiques entrepreneuriales (leadership, sens de l'initiative, etc.) en milieu scolaire, du primaire à l'université; tandis que le volet Création d'entreprise encourage des entrepreneurs qui en sont aux premiers stades du démarrage de leur entreprise. Les prix ont ainsi été décernés aux lauréats qui se sont davantage démarqués par la qualité de leur projet, par leur innovation et par leur créativité.

LAUREATS DU VOLET CREATION D'ENTREPRISE

Catégorie Services aux entreprises

Madame Marianne Jobin-Théberge
Productions Mage à Mariville

Catégorie Services aux individus

Madame Renée Gendron
L'Art d'Apprendre à Mariville

Catégorie Commerce

Madame Isabelle Gagnon et Monsieur Éric Déry
Isa Belle-Fleurs à Saint-Césaire

Catégorie Innovation technologique et technique

Samuel Ferland-Bressani et Sophie Lacroix
Del-Déco à Mariville

Prix mentorat pour entrepreneurs

Marianne Jobin-Théberge
Productions Mage à Mariville

LAUREATS DU VOLET ENTREPRENEURIAT ETUDIANT

1^{er} cycle du primaire

Jeux intelligents qui traverseront l'océan
École Jeanne-Mance à Sainte-Angèle-de-Monnoir

2^e cycle du primaire

Je composte, tu compostes, la terre est heureuse !
École Notre-Dame-du-Sourire à Sainte-Brigide d'Iberville

3^e cycle du primaire

Lunchs à gogo
Viviane Grenier
École Sacré-Cœur (Iberville) à Saint-Jean-sur-Richelieu

1^{er} cycle du secondaire

MOB
École Marguerite-Bourgeoys à Saint-Jean-sur-Richelieu

Adaptation scolaire au secondaire

Calendrier de Supers-héros
École Marie-Rivier à Saint-Jean-sur-Richelieu

Coup de cœur

Intimid'action
École Notre-Dame-du-Sourire à Sainte-Brigide d'Iberville

Un partenariat gagnant

Rappelons que le CLD au Cœur de la Montérégie est l'organisme responsable de l'organisation du Concours québécois en entrepreneuriat pour la MRC de Rouville. Une année sur deux, il est responsable également de la remise des prix pour les projets en entrepreneuriat étudiant de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, en collaboration avec le Carrefour jeunesse emploi. Il est appuyé dans sa tâche par de nombreux partenaires, dont le soutien ne s'est jamais démenti, et par de nouveaux qui se sont joints à l'aventure. Le Concours est d'ailleurs devenu un événement incontournable pour les principaux acteurs du monde des affaires et du milieu scolaire de la MRC de Rouville.

Félicitations à tous les participants de cette 15^e édition!

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'entrepreneuriat scolaire prend son envol

Le lancement de la 15^e édition du Concours québécois d'entrepreneuriat s'est fait à l'école Notre-Dame-du-Sourire, lauréate de la grande finale nationale de juin 2012

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 20 novembre 2012 – Le coup d'envoi de la 15^e édition du Concours québécois d'entrepreneuriat dans la région du Haut-Richelieu a été officiellement donné à l'école Notre-Dame-du-Sourire cet après-midi, en présence de plusieurs invités, ainsi que des lauréats qui ont remporté la finale québécoise pour le premier cycle du primaire en juin dernier avec leur projet «TEDans mon école».

Les écoles de la Commission scolaire des Hautes-Rivières participent au Concours québécois d'entrepreneuriat depuis ses débuts et, fait remarquable, deux de nos écoles ont remporté la grande finale nationale dans leur catégorie respective. En 2010, c'est l'école secondaire Marguerite-Bourgeoys avec son projet de cour d'école verte qui a raflé les honneurs. En juin dernier, c'était au tour de l'école Notre-Dame-du-Sourire de remporter la grande finale.

La Commission scolaire appuie stratégiquement et financièrement les efforts déployés par nos directions et par notre personnel en conseilance pédagogique et en orientation. C'est grâce au soutien offert à nos enseignants que tant de nos élèves peuvent s'initier à l'entrepreneuriat en milieu scolaire.

Des impacts résolument positifs pour l'engagement et la motivation scolaires des élèves

« La réalisation de projets entrepreneuriaux permet aux élèves de se découvrir des intérêts, des forces, des passions qui contribuent assurément à la construction de leur identité et favoriseront leur insertion dans la société, ce qui s'avère un atout inestimable pour toutes nos communautés » a mentionné Madame Andrée Bouchard, présidente de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Tous les projets, qu'ils soient de petite ou de grande envergure, qu'ils soient réalisés par les élèves du primaire, du secondaire ou de l'adaptation scolaire récoltent les fruits de l'entrepreneuriat. Éléves comme enseignants qui participent à la pédagogie entrepreneuriale sont enthousiastes et soulignent ses effets positifs.

Les impacts les plus importants se situent au niveau de la motivation et de l'engagement scolaires des élèves. Ils sont plus proactifs, apprennent à résoudre des problèmes, à travailler en équipe et à créer de la nouveauté. Les projets permettent à beaucoup d'élèves de repousser leurs limites. L'école devient ainsi une source de dépassement et de vision, un milieu que chaque élève peut enrichir avec son potentiel et ses talents. La pédagogie prend alors tout son sens.

Un soutien bien concret pour le personnel enseignant

Depuis 2008, la Commission scolaire des Hautes-Rivières, par le biais du Service des ressources éducatives aux jeunes, offre de l'accompagnement et du soutien direct aux enseignants en proposant des rencontres individuelles, des ateliers de formation et des groupes de développement professionnel où les enseignants peuvent venir échanger sur leurs pratiques, partager leurs projets, développer des outils et surmonter les difficultés qu'ils rencontrent dans la mise en œuvre des projets avec les élèves.

Notre approche contribue à la création d'outils novateurs pour soutenir les actions pédagogiques. Cette démarche permet donc un recul et, bien sûr, la possibilité pour les participants d'améliorer leurs prochains projets. Le soutien favorise également l'habileté des enseignants à planifier et à piloter des projets entrepreneuriaux.

À la Commission scolaire des Hautes-Rivières, l'entrepreneuriat touche directement près de 500 élèves et quelques dizaines d'enseignants qui ont été initiés à la pédagogie entrepreneuriale. Alors que certains enseignants reviennent, nous accueillons aussi chaque année de nouvelles personnes.

L'effet positif de l'entrepreneuriat sur la motivation des enseignants et chez les autres intervenants impliqués dans le projet est visible. Ce sont des projets qui génèrent du sens pour l'élève, mais aussi pour les adultes qui les accompagnent dans la réalisation de leurs défis.

Madame Claude Boivin, directrice générale, conclut : « *La vitalité du milieu qui émane de ces projets et la motivation des élèves et du personnel nous confortent dans nos choix, nous encouragent à poursuivre les expériences et à soutenir l'innovation de nos directions d'établissement et de notre personnel* ».

— 30 —

À propos de la Commission scolaire des Hautes-Rivières

La Commission scolaire des Hautes-Rivières compte près de 2 500 employés et se classe au premier rang des 69 commissions scolaires du Québec pour l'efficacité de ses coûts de gestion. La Commission scolaire dessert une population très variée de plus de 20 000 élèves répartis sur un territoire de 1 450 kilomètres carrés, couvrant 23 municipalités et 3 MRC. Son parc immobilier se compose de 48 établissements, dont 36 écoles primaires, 7 écoles secondaires, 1 école à vocation particulière, 2 centres de formation professionnelle et 2 centres de formation aux adultes. Plus de 90 % de son personnel œuvre en lien direct auprès des élèves, dont 1 600 enseignants qui ont à cœur d'offrir des services de grande qualité. Elle est également l'un des plus importants employeurs de la région et un acteur très actif du développement en Montérégie. Pour plus d'information, visitez le www.csdhr.qc.ca.

Renseignements :

Julie Brassard

Service du secrétariat général et des communications

Tél. : 450 359-6411, poste 7229

brassardj@csdhr.qc.ca



La Commission scolaire des Hautes-Rivières et le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu s'associent dans une démarche scolaire novatrice de collaboration en santé

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 16 novembre 2012 - Les nouveaux actes consentis aux infirmières et aux infirmiers du Québec par la loi 90 entraînent des changements dans les pratiques professionnelles en santé qui ont des répercussions dans la formation en soins infirmiers. Dans cette optique, le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu et la Commission scolaire des Hautes-Rivières s'associent dans un projet pédagogique novateur qui a pour but la reconnaissance des connaissances théoriques et pratiques des infirmières et infirmiers et des infirmières et infirmiers auxiliaires et de leur rôle respectif dans la prise de décisions cliniques ainsi que la mise en pratique des compétences de collaboration.

Le vendredi 16 novembre, au Centre de formation professionnelle Chanoine-Armand-Racicot, les enseignantes et enseignants de la formation professionnelle de la Commission scolaire et de la formation technique du Cégep, secteur santé, s'unissent dans le but de faire vivre à leurs élèves des situations de travail simulées et des activités pédagogiques qui nécessitent un engagement et un esprit de collaboration élevés de la part de ces futurs professionnels de la santé. Tout au long de la journée, les élèves devront échanger et collaborer pour résoudre les mises en situation de cas cliniques en pédiatrie, psychiatrie, médecine-chirurgie et gériatrie.

Les activités du 16 novembre concluent la première phase du projet. La deuxième étape s'enclenche et amènera les équipes d'enseignantes et d'enseignants à mettre en place un système pour un meilleur partage des stages en milieu hospitalier et permettra de développer une nouvelle approche d'enseignement basée sur la collaboration entre la formation professionnelle et la formation technique dans les programmes du secteur de la santé sur le territoire.

Cette démarche scolaire novatrice démontre bien le souci des établissements scolaires et des équipes enseignantes d'offrir aux élèves des formations de qualité et d'uniformiser les pratiques et la qualité des services offerts par les futurs travailleurs de demain.

-30-

Source :

Lucie Lahaie, consultante à la Direction des communications et des affaires corporatives, Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
450 347-5301, poste 2222

Pour information :

Julie Fournier
Conseillère pédagogique, Commission scolaire des Hautes-Rivières
450 359-6411 poste 7610
fournierj@csdhr.qc.ca



Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Mission accomplie pour le 25^e colloque Passe-Partout 2012!

*Sous le thème « Ma première envolée », symbolisé par la montgolfière,
le colloque a réuni plus de 120 participants qui ont pu profiter d'ateliers très pertinents*

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 14 novembre 2012 - Le 25^e colloque provincial du programme Passe-Partout, organisé cette année par la Commission scolaire des Hautes-Rivières, s'est tenu les 24, 25 et 26 octobre derniers à l'hôtel Relais Gouverneur. Le colloque regroupait tous les intervenants de 36 commissions scolaires qui offrent le programme au Québec. S'adressant aux enfants de 4 ans, ainsi qu'à leurs parents, le programme Passe-Partout vise à préparer les enfants à leur entrée dans le monde scolaire, ainsi qu'à soutenir les parents dans leur rôle.

Programmation riche et stimulante, haut niveau de satisfaction

Au total, 121 participants se sont réunis pour participer à des ateliers, et des conférences, ainsi que pour échanger ensemble sur leur pratique. L'évaluation du colloque par les participants confirme ce grand rassemblement comme l'un des meilleurs des 25 dernières années.

La programmation, très riche en contenus, a dépassé les attentes. Selon Anne-Marie Delmaire, conseillère en éducation préscolaire dans région de la Beauce, le colloque est un succès.

« À l'unanimité, mes collègues ont aimé leur colloque, certains ont même dit que c'était leur meilleur. Ils ont déjà d'ailleurs déjà prévu partager aux parents le contenu de l'atelier sur l'anxiété et ont commandé le matériel pour celui sur la musique. Nous sommes tous enchantés de notre expérience. »

Les participants ont eu droit à une conférence d'ouverture présentée par nul autre que M. Pierre Lavoie (Le grand défi). Motivateur exceptionnel, Pierre Lavoie a captivé son auditoire par ses expériences personnelles et son engagement envers la santé et le développement de l'enfant.

Les journées du jeudi et du vendredi ont été consacrées à des ateliers très pratiques pour permettre aux intervenants d'actualiser leurs connaissances en fonction des plus récentes données issues de la recherche et des expériences cliniques.

Les participants ont donc pu assister à des ateliers portant sur l'utilisation des sons et des rythmes dans l'animation de groupe, le tableau numérique au préscolaire, la gestion des comportements difficiles, les difficultés de langage chez l'enfant de 4-5 ans, la discipline, l'anxiété chez l'enfant de 4 ans et la relation d'activation père-enfant.

Madame Bourdages-Simpson, représentante des programmes du préscolaire au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, est également venue faire part des orientations du MELS concernant la clientèle des 4 ans et partager ses priorités. Elle a, de plus, profité de l'événement pour souligner la grande expertise développée au fil des ans dans l'animation auprès des parents par les animateurs de Passe-Partout.

« Ce sont des professionnels de chez nous qui ont offert la quasi-totalité des ateliers présentés, a souligné Madame Claude Boivin, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières. Les membres du personnel du Service des ressources éducatives aux jeunes contribuent de manière remarquable à faire la différence, tant auprès de leurs collègues des autres régions qu'auprès des familles de notre communauté. Le rayonnement de leur expertise à l'échelle du Québec me rend très fière. »

— 30 —

À propos de la Commission scolaire des Hautes-Rivières

La Commission scolaire des Hautes-Rivières compte près de 2 500 employés et se classe au premier rang des 69 commissions scolaires du Québec pour l'efficacité de ses coûts de gestion. De moyenne taille, la Commission scolaire dessert une population très variée de plus de 20 000 élèves répartis sur un territoire de 1 450 kilomètres carrés, couvrant 23 municipalités et 3 MRC. Son parc immobilier se compose de 48 établissements, dont 36 écoles primaires, 7 écoles secondaires, 1 école à vocation particulière, 2 centres de formation professionnelle et 2 centres de formation aux adultes. Plus de 90 % de son personnel œuvre en lien direct auprès des élèves, dont 1 600 enseignants qui ont à cœur d'offrir des services de grande qualité. Elle est également l'un des plus importants employeurs de la région et un acteur très actif du développement en Montérégie. Pour plus d'information, visitez le www.csdhr.qc.ca.

Renseignements :

Julie Brassard

Service du secrétariat général et des communications

Tél. : 450 359-6411, poste 7229

brassardj@csdhr.qc.ca

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La Commission scolaire souligne le coup d'envoi de sa campagne de sensibilisation intitulée « Sensible à ta réalité »

S'adressant aux élèves, aux parents et au personnel en trois volets distincts, cette campagne de sensibilisation met l'accent sur la promotion des comportements éthiques et des bonnes pratiques pour prévenir l'intimidation et la violence

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 25 septembre 2012 – La Commission scolaire a souligné aujourd'hui, en présence de plusieurs partenaires de la communauté, de directions d'établissement, de membres du personnel, des représentants syndicaux et des médias, le coup d'envoi d'une importante campagne de sensibilisation en trois volets intitulée « Sensible à ta réalité », qui s'adresse aux élèves, aux parents et au personnel.

Prévenir et lutter contre l'intimidation et la violence, promouvoir des comportements éthiques, privilégier des attitudes responsables en lien avec l'utilisation des technologies, c'est l'affaire de tous. À l'école, comme dans les autres volets de la vie de nos élèves, la collaboration étroite entre tous les acteurs impliqués est essentielle.

« Pour relever un défi aussi grand que celui de la lutte contre l'intimidation et la violence, il faut travailler en concertation avec une vision intégrée de nos approches et de nos actions. Tous les acteurs doivent collaborer, animés du même esprit, pour que nos efforts portent leurs fruits car l'école a besoin des familles et de tout son réseau communautaire, elle n'y arrivera pas toute seule », a déclaré madame Claude Boivin, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

De nombreux besoins à l'origine de cette campagne

Plusieurs besoins sont à l'origine de cette campagne. Au cours de l'année scolaire 2011-2012, le conseil des commissaires a adopté un code d'éthique à l'intention de son personnel, lequel s'inspire des valeurs identifiées, reconnues et promues au plan stratégique de la Commission scolaire des Hautes-Rivières. Dans la même année, le conseil des commissaires a aussi adopté une nouvelle politique sur l'utilisation des technologies de l'information et des télécommunications qui a pour objectif de promouvoir une utilisation responsable des ressources informatiques.

En juin 2012, le gouvernement du Québec a adopté un projet de loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école. Ces nouvelles dispositions législatives imposent des obligations au personnel qui œuvre auprès des élèves. Nous devons donc être en mesure de fournir des repères et d'offrir des pistes concrètes à notre personnel.

Enfin, l'émergence de nouvelles réalités liées au développement des réseaux sociaux et à l'utilisation des technologies dans le milieu scolaire demande que la Commission scolaire soit en mesure de fournir un cadre et des balises d'intervention pour mieux faire face à ces nouvelles réalités.

Il était donc devenu évident qu'une approche collective s'imposait pour répondre à la variété des besoins d'information que nous avons, comme le souligne Mario Champagne, secrétaire général et directeur des

communications : « *Regrouper nos actions autour d'un thème central commun nous a permis de personnaliser notre message pour nos différents publics tout en gardant un fil conducteur.* »

Une déclinaison en trois volets sous plusieurs formes

Un plan de déploiement a été réalisé afin de traduire cette campagne en actions concrètes pour chacun des publics auxquels elle s'adresse.

Au cours des prochaines semaines, le déploiement se fera graduellement sur différentes plateformes de communication. La campagne se déclinera en trois volets : « *Sensible à **ta** réalité* » pour les élèves, « *Sensible à **votre** réalité* » pour les parents, et « *Sensible à **notre** réalité* » pour le personnel.

Des activités spécifiques sont prévues pour chacun des volets. Par exemple, tous les établissements de la Commission scolaire recevront des affiches, ainsi qu'un signet qui sera remis à chaque élève. D'autres activités seront réalisées en étroite collaboration avec les équipes-écoles.

Des communications ciblées à l'intention des parents sont également au programme pour les informer et pour leur permettre de mieux comprendre comment faire la différence entre un conflit et une situation d'intimidation, ce qu'est la gestion des conflits en milieu scolaire, quelles sont les actions et les interventions réalisées auprès de leurs enfants, etc. Un site internet de type portail présentant des ressources utiles pour les élèves et les parents sera également mis en ligne.

Quelques activités d'information sont aussi prévues pour accompagner le personnel. Un signet sera remis à chaque employé en rappel des valeurs de la Commission scolaire, et des formations sur l'éthique seront également offertes, en plus de la diffusion de capsules d'information portant sur le développement de bonnes pratiques en matière d'utilisation des technologies.

« *Investir en amont pour sensibiliser, informer et éduquer demande du temps et des efforts, mais c'est un placement très rentable* », a affirmé en conclusion madame Andrée Bouchard, présidente de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

— 30 —

À propos de la Commission scolaire des Hautes-Rivières

La Commission scolaire des Hautes-Rivières compte près de 2 500 employés et se classe au premier rang des 69 commissions scolaires du Québec pour l'efficacité de ses coûts de gestion. De moyenne taille, la Commission scolaire dessert une population très variée de plus de 20 000 élèves répartis sur un territoire de 1 450 kilomètres carrés, couvrant 23 municipalités et 3 MRC. Son parc immobilier se compose de 48 établissements, dont 36 écoles primaires, 7 écoles secondaires, 1 école à vocation particulière, 2 centres de formation professionnelle et 2 centres de formation aux adultes. Plus de 90 % de son personnel œuvre en lien direct auprès des élèves, dont 1 600 enseignants qui ont à cœur d'offrir des services de grande qualité. Elle est également l'un des plus importants employeurs de la région et un acteur très actif du développement en Montérégie. Pour plus d'information, visitez le www.csdhr.qc.ca.

Renseignements :

Julie Brassard

Service du secrétariat général et des communications

Tél. : 450 359-6411, poste 7229

brassardj@csdhr.qc.ca